



L'ONG indique dans sa déclaration que l'interdiction des manifestations est un véritable pas en arrière pour le Cameroun

Lire la déclaration de Human Rights Watch (HRW)

Lors d'une vague de répression visant à la fois l'opposition et le droit de réunion, les autorités camerounaises ont interdit une semaine de manifestations prévue par le parti d'opposition Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC).

Le 5 avril, le ministère de l'Administration territoriale a publié un communiqué de presse interdisant les manifestations entre le 6 et le 13 avril et accusant le MRC de déstabiliser le pays. Le ministre, Atanga Nji, a également accusé le MRC d'avoir joué la provocation en choisissant d'organiser des manifestations le 6 avril – date anniversaire de la tentative de coup d'État de 1984 qui avait voulu renverser le président Biya. Cette mesure s'inscrit dans une tendance grandissante au Cameroun. Depuis fin 2016, le gouvernement a bloqué à plusieurs reprises des manifestations antigouvernementales pacifiques en ayant recours à la force, aux arrestations arbitraires et aux détentions de manifestants.

En janvier 2017, le ministre de l'Administration territoriale a interdit les activités du Consortium de la société civile anglophone du Cameroun (CACSC), une éminente organisation de la

société civile qui œuvre dans les régions anglophones, où la situation est explosive.

Cette interdiction des manifestations du MRC survient alors que le dirigeant du parti, Maurice Kamto, va comparaître demain devant le tribunal, aux côtés de six autres membres et sympathisants du MRC, pour entendre sa décision sur leur requête d'habeas corpus. Kamto et ses six coaccusés font partie de 200 personnes arrêtées le 26 janvier, suite à des manifestations pro-MRC dans plusieurs parties du Cameroun. On s'attend à ce que la cour d'appel de Yaoundé confirme la décision prise en première instance de maintenir Kamto en détention en attendant son procès.

Le 2 avril, les avocats qui le défendent ont quitté la salle du tribunal pour protester contre la décision de tenir le procès à huis clos. L'interdiction par le gouvernement des manifestations du MRC est un véritable pas en arrière pour le Cameroun et devrait être levée sur le champ. Au lieu d'interdire la dissidence et d'emprisonner les opposants, le gouvernement devrait respecter les principes démocratiques et autoriser les manifestations pacifiques.
